

Commission des coupes de la Somme

Réunion du mardi 10 octobre 2017

Présidence : M. Pierre Lavalard

Présents : MM. Jean Pierre Demagny, Régis Patte, Dominique Delabie, Lionel Herbet, Alain Leclercq, Jean René Elophe.

Assiste à la réunion : Wilfried Leclercq

Procès verbal

La commission adopte le procès-verbal de la dernière réunion du 26 septembre, tel que paru sur le site officiel du district.

L'AS Glisy et l'USO Albert en évidence

La commission tient à féliciter particulièrement les équipes de district de l'AS Glisy et de l'USO Albert qui ont gagné dimanche dernier, le droit de participer au 6^e tour de la Coupe de France.

Evidemment, ces deux clubs sont exempts en challenge du Crédit Agricole mais entreront au 4^e tour.

Challenge CRCA

- **Courriel de Amiens AF** : la commission prend note du courrier.
- **Tirage des rencontres comptant pour le 3^e tour et qui auront lieu le dimanche 22 octobre à 15 heures sur le terrain du premier nommé :**

FC Noyelles sur Mer- Amiens Rif

FC Arvillers - RC Salouel

AS Saint Sauveur – US Rosières

ES Sainte Emilie Epehy – AS Querrieu

USC Moislains – OL Le Hamel

AS Quesnoy le Montant - Amiens Pigeonnier

ES Cagny - FC La Montoye

U S Abbeville – SC Pont Rémy (sera joué le 1^{er} novembre à 14h30)

OL Saint Ouen – US Voyennes

ASFR Ribemont - FC Oisemont
AS Valines - Ol. Eaucourt
SC Moreuil – US Marchelepot (sera joué le 1^{er} novembre à 14h30)
JS Miannay - ES Harondel (sera joué le 1^{er} novembre à 14h30)
US Ham – US Hangest en Santerre
OL Belloy sur Somme - Auxiloise
ABC2F Candas – FC Mareuil Caubert
Amiens P F C - FC Grand Lavers
US Daours - AS 2 A1 (sera joué le 1^{er} novembre à 14h30)
ES Vers sur Selle - US N F (sera joué le 1^{er} novembre à 14h30)
SC Saint Blimont – US Quend
SC Flixecourt – US Lignières Chatelain (sera joué le 1^{er} novembre à 14h30)
ES Sains Saint Fuscien – ES Roye Damery
Sont exempts les clubs suivants : AS Cerisy, FC Ailly Vauchelles, US Corbie, AS Talmas Fienvillers, Bouttencourt ASIC, FCPBC Poix, Longpré A2LC , SEP Blangy Bouttencourt.

Un seul arbitre officiel par rencontre.
Frais d'arbitrage à régler par le club recevant.

- **La commission tient à féliciter les clubs qui ont utilisé à 100% la FMI.**

Challenge du District

- **La commission félicite les clubs qui ont rempli à 100% la FMI.**
- **Elle homologue les résultats du premier tour (aucune réclamation).**
- **Tirage des 22 rencontres du 2^e tour qui auront lieu le dimanche 22 octobre à 15 heures sur le terrain du premier club nommé :**

FC Estrées Mons- AS 2 A 2
US Flesselles – AS Villers Bretonneux (2)
FC La Montoye (2) - AC Hallencourt
US Le Boisle - Mers AC
AS Gamaches (3) – RC Doullens (2)
CO Albert Sports – AAE Chaulnes (2)
US Saily Saillisel - ES des Deux Vallées
US Béthencourt – FC Mareuil Caubert (2)
ES Chepy - S C Abbeville (2)
US Daours (2) - Blangy Tronville FC
Amiens Pigeonnier 2 – JS Cambron
F C Saint Riquier 2 - ES Harondel 2

FR Ailly sur Noye – JS Miannay 3
AV Nouvion en Ponthieu - US Abbeville 2
CSA Montières 2 – SC Templiers Oisemont
US Friville Escarbotin 2 – SC Templiers Oisemont 2
US Bouillancourt – AS Gamaches 2
AC Montdidier 2 – AAE Villers Bocage
CS Crécy en Ponthieu - vainqueur du match USO Albert 2 – USC Portugais Amiens 2 qui se joue le mercredi 11 octobre. (en cas de victoire de Porto, le match aura lieu sur le terrain de Porto)
R C Amiénois 2 – US Roisel
AS Davenescourt – FC Méaulte
AAE Feuquières en Vimeu – AS Vismes au Val

Un seul arbitre officiel par rencontre.

Frais d'arbitrage à régler par le club recevant.

Il est possible que certains matches soient avancés en horaire ou inversés compte tenu de la coupe des Hauts de France.

Dates des finales

D'ores et déjà, la commission signale que les finales des coupes de la Somme auront lieu le week end de la Pentecôte 2018.

Prochaine réunion le mardi 14 novembre à 18 heures.

Le président : Pierre Lavalard

Le secrétaire : Lionel Herbet